**Procès-verbal** de la séance régulière du Conseil municipal tenue le 10 septembre 2018, à 19 heures 30, à la salle du conseil située au 195 rue Bilodeau, à Saint-Fabien-de-Panet et à laquelle sont présents :

M. Claude Doyon Maire

MM. Réal Francoeur Conseiller

Laurent Laverdière Conseiller

Jean Doyon Conseiller

Patrick Jeffrey Conseiller

Mmes Lyne Hébert Conseillère

Nancy Gauvin Conseillère

**Ouverture de la séance**

Formant quorum, la séance est ouverte sous la présidence de M. Claude Doyon, Maire. Madame Nancy Blanchard fait fonction de secrétaire-trésorière.

**18-09-187 Adoption de l’ordre du jour**

Il est proposé par M. Patrick Jeffrey et résolu à l’unanimité des conseillers,

**D’ADOPTER** l’ordre du jour tel que présenté après avoir ajouté les points :

10.1 Demandes du cercle des fermières;

10.2 Bris – entretien des chemins d’hiver;

10.3 Bureau du maire;

10.4 Politique familiale;

10.5 Transactions immobilières;

10.6 Arrosage des fleurs;

10.7 Demande de Jeannine Lemelin.

Le point « Autres sujets » demeure ouvert jusqu’à la fin de la séance.

**ADOPTÉE**

**ORDRE DU JOUR**

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **LÉGISLATION**
   1. Adoption du règlement #337-2018 décrétant un emprunt de 512 977 $ afin de financer la subvention du ministère des Transports accordé dans le cadre du programme réhabilitation du réseau routier local, volet – Redressement des infrastructures;
   2. Avis de motion et présentation du projet de règlement pour modifier le code d’éthique et de déontologie des employés municipaux;
4. **ADMINISTRATION**
   1. Adoption du procès-verbal – Séance régulière du 13 août 2018;
   2. Adoption des déboursés et comptes à payer;
   3. Suivi

* Sogetel – Internet;
* Coupe de bois sur les lots de la municipalité;
* Appel des entrepreneurs;
* Candidature gala prestige Desjardins – Prix fierté
  1. Campagne d’attractivité facebook - Budget;
  2. Souper de Noël;
  3. Pacte rural – Appel de projet;
  4. Assurance collective 2019;
  5. Invitation à participer aux coups de cœur des maires 2018;
  6. Résolution MADA;
  7. 150e St-Paul – Offre d’achat de volume;
  8. Borne électrique - Utilisation;
  9. Trait d’union et maison Rotary - Invitation;
  10. Demande de don et commandite – Activité des représentants de produit en vente à St-Fabien;
  11. Politique familiale - Résolution;
  12. Patrimoine et histoire de chez nous – nos érablières d’hier à aujourd’hui;
  13. Frais de location de salle – remplacé par la couture du rideau de la salle communautaire;
  14. L’arc-en-ciel – Invitation à soutenir;
  15. CORRESPONDANCE;
  16. INFORMATION DU MAIRE;

1. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
   1. Sécurité incendies – Entamer et/ou poursuivre la démarche d’optimiser les services incendies et leur gestion de territoire;
   2. Laveuse pour les habits de pompiers;
   3. Réservoir d’eau principal pour le service incendie – Lac à Lauréat (Rang Ste-Marie);
2. **TRANSPORT** 
   1. Déneigement rue Philippe - Modifications;
3. **HYGIÈNE DU MILIEU**
   1. Résultat d’appel d’offre – Cueillette de matières résiduelle et recyclage;
4. **AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
   1. Ville de St-Jean-sur-Richelieu – Invitation au congrès de l’Association québécoise d’urbanisme;
5. **LOISIRS ET CULTURE**
   1. Statistiques piscine 2018;
   2. Compte rendu du terrain de jeux;
   3. Sondage sur la satisfaction pour la piscine et terrain de jeux;
   4. Filet pour la patinoire;
   5. Remaniement de la bibliothèque et rapport de Réseau;
   6. Avis sur la circulation près de l’école primaire;
   7. Croque-livres;
   8. Congrès CAMF;
6. **AUTRES SUJETS**
   1. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_;
   2. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_;
   3. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_;
   4. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_;
   5. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_;
   6. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_;
   7. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_;

**10.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES**

1. **LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**LÉGISLATION**

**18-09-188 Adoption du règlement # 337-2018 décrétant un emprunt de 512 977$ afin de financer la subvention du ministère des Transports accordé dans le cadre du programme réhabilitation du réseau routier local, volet – Redressement des infrastructures**

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**M.R.C. DE MONTMAGNY**

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-FABIEN-DE-PANET**

***RÈGLEMENT NUMÉRO : 337-2018***

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

***RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 512 977 $ AFIN DE FINANCER LA SUBVENTION DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ACCORDÉ DANS LE CADRE DU PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL, VOLET- REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES***

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE** du Conseil municipal de Saint‑Fabien‑de-Panet, comté de Montmagny, tenue le 10 septembre 2018*,* à 19h30 heures, à l’endroit ordinaire des réunions du conseil, à laquelle sont présents :

MR Claude Doyon, Maire

MMS Réal Francoeur, Conseiller

Jean Doyon, Conseiller

Patrick Jeffrey, Conseiller

Laurent Laverdière, Conseiller.

MMES Lyne Hébert, conseillère

Nancy Gauvin, Conseillère

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Claude Doyon, maire.

**ATTENDU** que ce règlement est adopté conformément à l’article 1093.1 du Code municipal du Québec;

**ATTENDU QUE** l’accord de principe pour le Programme Réhabilitation du réseau routier local – Volet - Redressement des infrastructures routières locales, projet : Travaux de réfection du rang Ste-Marie, de la route Lemieux et du rang St-Jean-Brébeuf du ministère des Transports datée du 22 juin 2017;

**ATTENDU QUE** notre projet a été jugé conforme aux modalités d’application du programme et qu’il est admissible à une aide financière potentielle pouvant atteindre un maximum de 90% des coûts de réalisation du projet.

**ATTENDU** qu'il est nécessaire d'emprunter la somme de 512 977$;

**ATTENDU QUE** l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 9 juillet 2018;

Le conseil décrète ce qui suit :

**ARTICLE 1**. Le conseil est autorisé à faire exécuter les travaux pour la réfection du Rang Sainte-Marie, de la route Lemieux et du rang St-Jean-de-Brébeuf, selon le plan d’intervention en infrastructures routières locales préparés par WSP, portant le numéro 151-07962, en date du septembre 2015, tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par Cima+ portant le numéro Q 172438A, en date du 14 février 2018, lesquels font partie intégrante du présent règlement comme annexes « A » et « B ».

**ARTICLE 2.** Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 569 974.43 $ pour les travaux de réfection. Le conseil a approprié un montant de 56 997.44$ à même le surplus accumulé. Soit 10% du montant total des travaux à exécuter.

**ARTICLE 3.** Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 512 977$ sur une période de 10 ans. La Municipalité est admissible à une aide financière potentielle pouvant atteindre un maximum de 90% des coûts de réalisation du projet.

**ARTICLE 4.** Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

**ARTICLE 5**. S’il advient que le montant d’une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l’affectation s’avérerait insuffisante.

**ARTICLE 6.** Le conseil affecte à la réduction de l’emprunt décrété par le présent règlement tout montant de subvention pouvant lui être versée pour le paiement d’une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d’une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l’emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

**ARTICLE 7.** Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Claude Doyon Nancy Blanchard

Maire Directrice générale

Avis de motion : 9 juillet 2018

Adoption Règlement : 10 septembre 2018

Avis public : 11 septembre 2018

**18-09-189 Avis de motion et présentation du projet de règlement pour modifier le code d’éthique et de déontologie des employés municipaux**

Je soussigné, Lyne Hébert conseillère donne avis par les présentes qu’il sera soumis lors d’une séance ultérieure de ce conseil, un règlement portant le #338-2018 remplaçant le règlement #327-2016 décrétant le code d’éthique des employés de la municipalité de St-Fabien-de-Panet

**18-09-190 Adoption du procès-verbal – Séance régulière du 13 août 2018**

ATTENDU QU’une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du Conseil, la secrétaire-trésorière est dispensée d’en faire la lecture ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Laurent Laverdière et résolu à l’unanimité des conseillers,

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 13 août 2018 soit approuvé.

**ADOPTÉE**

**18-09-191 Adoption des déboursés et des comptes à payer**

Il est proposé par M. Réal Francoeur et résolu à l’unanimité des conseillers présents,

D’AUTORISER la secrétaire-trésorière à payer les factures et les déboursés qui sont inscrits au rapport détaillé et qui a été remis par la secrétaire-trésorière aux membres du Conseil, totalisant un montant à payer de 123 584,12 $

**ADOPTÉE**

**Certificat de crédit disponible**

Je, soussignée, Nancy Blanchard, secrétaire-trésorière, de la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour acquitter les factures et déboursés décrits dans le rapport remis aux membres du Conseil. (Règlement # 297-2007)

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nancy Blanchard, secrétaire-trésorière

**NOTE SUIVI**

* **Sogetel – Internet**;

Le conseil souhaite que la directrice générale communique avec Sogetel pour leur exigé de développer les autres rangs.

* **Coupe de bois sur les lots de la municipalité**;

Le conseil continu d’étudier toute les avenues possibles pour la coupe de bois sur les lots de la municipalité. Vente de la coupe de bois, faire exécuter les travaux par le groupement ou un et/ou des entrepreneurs….

* **Appel des entrepreneurs**;

La municipalité a reçu les appels de 8 entrepreneurs qui sont intéressés à faire les travaux ou à faire l’achat de la coupe de bois.

* **Candidature gala prestige Desjardins – Prix fierté**;

Mme Nancy Gauvin continue de travailler sur la candidature que le conseil a décidé de déposer, il reste seulement les photos à prendre avant de déposer la candidature.

**18-09-192 Campagne d’attractivité facebook – budget**

Il est proposé par Mme Nancy Gauvin et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

D’INVESTIR un montant allant jusqu’à 1500,00$ pour la campagne d’attractivité facebook qui aura lieu cet automne et ce sur une période de 3 semaines.

**ADOPTÉE**

**18-09-193 Souper de Noël**

Il est proposé par M. Réal Francoeur et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

DE faire un souper de Noël pour les employés et les élus à la salle communautaire et d’engager un traiteur pour préparer le repas.

**ADOPTÉE**

**NOTE Pacte rural – Appel de projet**

Les membres du conseil souhaitent attendre au printemps pour présenter un projet.

**18-09-194 Assurance collective 2019**

Il est proposé par M. Jean Doyon et résolu à l’unanimité des conseillers présents

D’ACCEPTER la proposition d’assurance collective.

**ADOPTÉE**

**NOTE Invitation à participer aux coups de cœur des maires 2018**

Le maire sera approché prochainement à participer par le réseau biblio.

**18-09-195 Résolution MADA**

Résolution qui identifie le conseiller responsable de la question des aînés et qui autorise la création d’un comité de pilotage pour la mise à jour de la politique municipale des aînés et le suivi du plan d’action

**CONSIDÉRANT QUE** les aînés tiennent une place importante dans notre communauté et qu’ils sont au cœur du développement de notre municipalité ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité souhaite poursuivre la mise en œuvre d’initiatives et d’actions visant à améliorer la qualité de vie des aînés et de favoriser un vieillissement actif ;

**CONSIDÉRANT QU’**avec les autres municipalités de son territoire, la Municipalité a vu sa demande acceptée par le Ministère de la Famille pour réaliser la démarche de mise à jour de sa politique des aînés avec une coordination effectuée par la MRC de Montmagny

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Mme Nancy Gauvin et résolu à l’unanimité des conseillers présents

QUE M. Laurent Laverdière soit nommé responsable de la question des aînés de la municipalité.

QUE la Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet autorise de nouveau la création et la mise sur pied d’un comité de pilotage MADA dont le mandat sera de mettre à jour la politique municipale des aînés et de s’assurer du suivi de son plan d’action MADA.

Que les noms des membres du comité de pilotage local et du comité de suivi du plan d’action soient les suivants :

**- Laurent Laverdière, Conseiller**

**- Nancy Blanchard, Directrice générale ;**

**- Françoise Brisson ;**

**- Gisèle Veilleux, Les amis de Panet ;**

**- Lorraine Lemelin**

**- Gilberte Roy Lapointe ;**

**- Jeannette Goupil.**

**ADOPTÉE**

**NOTE** **150e St-Paul – Offre d’achat de volume**

Comme la bibliothèque va procéder à l’achat des 2 volumes donc la municipalité ne procèdera pas à l’achat des volumes du 150e de St-Paul.

**NOTE Borne électrique - Utilisation**

Entre le 1 septembre 2017 et le 17 août 2018, il y a eu 9 sessions d’utilisation de la borne électrique. La durée de connexion totale est de 18 minutes 37.

**NOTE Trait d’union et maison Rotary - Invitation**

Aucun membres du conseil n’est disponible pour le souper qui aura lieu le 13 septembre prochain de 14h00 à 16h00 à la maison Rotary.

**18-09-196** **Demande de don et commandite – Activité des représentants de produit en vente à St-Fabien**

Il est proposé par Mme Lyne Hébert et résolu à l’unanimité des conseillers présents

D’OFFRIR la salle aux représentants des produits en vente à St-Fabien, moyennant seulement les coûts reliés au ménage, soit un montant de 60,00$.

**ADOPTÉE**

**18-09-197** **Politique familiale - Résolution**

**ATTENDU QUE** le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à :

* augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d’une politique familiale municipale et d’un plan d’action en faveur des familles;
* appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour.

**ATTENDU QUE** Saint-Fabien-de-Panet a présenté en 2018-2019 une demande d’appui financier admissible pour l’élaboration d’une politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales.

**ATTENDU QUE** Saint-Fabien-de-Panet désire toujours participer au Programme de soutien aux politiques familiales municipales en 2018-2019.

SUR LA PROPOSITION de M. Réal Francoeur et résolu à l’unanimité des conseillers présent.

D’AUTORISER Madame Nancy Blanchard, directrice générale, à signer au nom de la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2018-2019 ;

DE CONFIRMER que Madame Nancy Gauvin est l’élue responsable des questions familiales.

**ADOPTÉE**

**18-09-198** **Patrimoine et histoire de chez nous – Nos érablières d’hier à aujourd’hui**

Il est proposé par M. Réal Francoeur et résolu à l’unanimité des conseillers présents

DE PARTICIPER au projet en fournissant les photos et documents nécessaires pour participer au projet de livre sur les érablières. La municipalité n’a aucun frais pour participer au projet.

**ADOPTÉE**

**18-09-199 Frais de location de salle- remplacé par la couture du rideau de la salle communautaire**

Il est proposé par Mme Lyne Hébert et résolu à l’unanimité des conseillers présents

D’ACCEPTER la proposition d’échanger la location de la salle contre la couture du bas de rideau de la salle communautaire.

**ADOPTÉE**

**NOTE L’arc-en-ciel – Invitation à soutenir**

Le conseil ne désire pas donné suite à la demande de l’arc-en-ciel de les soutenir dans « La Marche de L’Arc-en-ciel, RPPH».

**CORRESPONDANCE**

**INFORMATION DU MAIRE**

**18-09-200 Service incendies – Entamer et/ou poursuivre la démarche d’optimiser les services incendies et leur gestion de territoire**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet est consciente qu’il sera plus difficile dans l’avenir de maintenir un service incendie pour répondre aux exigences administratives et de sécurité lors de sinistres;

**CONSIDÉRANT** le travail d’analyse déjà effectué lors des derniers mois sous la gouverne de la MRC de Montmagny;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet travaille déjà avec d’autres municipalités à l’intérieur d’une entente d’entraide incendie afin de mieux couvrir le territoire;

Il est proposé par M. Jean Doyon et résolu à l’unanimité des conseillers présents

MANIFESTER aux municipalités de la région de Montmagny-Sud son intérêt à poursuivre le travail de réflexion dans le but d’améliorer la gestion et l’offre du service incendie sur le territoire de Montmagny-Sud;

DE DEMANDER une rencontre rapide avec les responsables du service incendie des municipales de Montmagny-Sud.

**ADOPTÉE**

**NOTE Laveuse pour les habits de pompiers**

Le sujet sera traité en octobre.

**18-09-201 Réservoir d’eau principal pour le service incendie – Lac à Lauréat (rang Ste-Marie)**

Il est proposé par Mme Nancy Gauvin et résolu à l’unanimité des conseillers présents

DE MANDATER Frédéric à étudier le dossier et voir à règler la situation de la source principale d’eau pour le service d’incendie.

**ADOPTÉE**

**NOTE Déneigement rue Philippe - Modifications**

Le contracteur du déneigement de la rue Philippe va pousser le neige au coin de la rue pour la déplacée, mais si il y a une trop grosse quantité de neige, le contracteur va faire un amas entre la résidence située au 105 rue Philippe et la résidence située au 204, rue de la salle pour procédé à l’enlèvement plus tard.

**18-09-202 Résultat d’appel d’offre – Cueillette de matières résiduelles et recyclage**

CONSIDÉRANT QUE 2 soumissionnaires ont déposé une soumission pour la collecte et le transport des matières résiduelles recyclables et non recyclables pour les municipalités de Lac-Frontière, Sainte-Lucie-de-Beauregard, Saint-Fabien-de-Panet, Saint-Just-de-Bretenière et Sainte-Apolline-de-Patton pour les années 2019, 2020 et 2021.

CONSIDÉRANT QUE le total des soumissions pour les cinq municipalités, pour chaque entreprise est de :

Les Concassés du Cap Inc. 616 258,57$

9312-2844 Québec inc. 664 819,33$

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par M. Patrick Jeffrey et résolu à l’unanimité des conseillers présents

D’ACCEPTER le plus bas soumissionnaire, après l’approbation des avocats de la municipalité de Ste-Apolline, soit l’entreprise Les Concassés du Cap Inc. au montant de 616 258.57$ pour les années 2019, 2020, 2021 pour les cinq municipalités.

QUE la part de la municipalité est répartie selon le tableau suivant pour un total de 170 908,83 $, plus taxes applicables.

**Année Cueillette** **Voyages vidanges** **Recyclage**

2019 38 438,40$ 9 987,00$ 7512,00$

2020 39 207,17$ 10 153,45$ 7637,20$

2021 39 991,31$ 10 319,90$ 7662,40$

QUE Monsieur Claude Doyon, maire et Madame Nancy Blanchard, directrice générale et secrétaire-trésorière sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet le contrat de collecte et le transport des matières résiduelles recyclables et non recyclables pour les années 2019,2020 et 2021, entre l’entreprise Les Concassés du Cap Inc. et la municipalité.

**ADOPTÉE**

**NOTE** **Ville de St-Jean-sur-Richelieu – Invitation au congrès de l’Association québécoise d’urbanisme**

Aucun membre du conseil n’est intéressé à participer au congrès de l’Association québécoise d’urbanisme.

**NOTE Statistiques Piscine 2018**

Les statistiques de fréquentation sont bonnes malgré certains problèmes vécus durant la saison. Le conseil veut que l’on essaie d’attirer des gens des autres municipalités environnante dans les années futures, pour augmenter l’achalandage.

**NOTE Compte rendu terrain de jeux 2018**

Il y a eu des ajustements à faire en début de saison mais tout est rentré dans l’ordre par la suite.

**NOTE Sondage sur la satisfaction pour la piscine et le terrain de jeux**

Un sondage sera mis sur le site internet de la municipalité et sur le facebook pour permettre aux gens de donner leur commentaires et ce de façon anonyme. De plus le sondage sera distribué aux élèves par le biais de l’école.

**NOTE Filet pour la patinoire**

Le comité des loisirs est à l’étude de faire une patinoire plus petite pour le hockey et un anneau de glace pour le patinage libre. De plus, le comité veut étudier la possibilité de mettre un filet entre les deux pour éviter les accidents. Un sondage sera distribué pour voir l’intérêt des gens face à ses idées.

**NOTE Remaniement de la bibliothèque et rapport de Réseau**

Il y a eu un remaniement à la bibliothèque et il reste quelque ajustement à faire.

**NOTE** **Avis sur la circulation près de l’école primaire**

Les chauffeurs d’autobus ont mentionnés à Mme Gauvin qu’il y a des gens qui ne respectent pas la signalisation lorsque les autobus font monter et descendre les enfants. Les membres du conseil autorisent les chauffeurs d’autobus à se stationner de façon à bloquer la rue et demande aux gens d’éviter le secteur durant les périodes d’embarquement et de débarquement des enfants pour la sécurité des enfants. De plus les chauffeurs demandent que la municipalité mentionne à l’entrepreneur des chemins d’hiver de bien sabler la pente de la rue du foyer, pour la sécurité de tous.

**NOTE Croque-livres**

Le croque-livres sera déplacé prochainement près de la bibliothèque.

**NOTE Congrès CAMF**

Le congrès aura lieu les 20 et 21 novembre prochain. Mme Nancy Gauvin y assistera. Dès que Mme Gauvin aura des détails sur le congrès, elle en fera part au conseil.

**18-09-203 Demande des fermières**

Il est proposé par Mme Nancy Gauvin et résolu à l’unanimité des conseillers présents

D’OFFRIR la salle communautaire au cercle des fermières, pour leur souper qui aura lieu le 28 septembre, au coût de 60$, ce qui représente le montant pour les frais du ménage. Ce souper leur permettra de faire du financement pour leur organisme.

**ADOPTÉE**

**NOTE Bris lors de l’entretien des chemins**

M. Claude Doyon, maire et Frédéric Fortier sont mandatés à aller rencontrer l’entrepreneur pour voir comment on s’organise avec les bris qui sont causés durant le déneigement en saison hivernale. De plus la municipalité va communiquer avec le Ministère des Transport à savoir qui répare les bris quand ils sont sur une route qui est sous la juridiction du Ministère des Transports.

**18-09-204 Bureau du maire**

Il est proposé par Mme Nancy Gauvin et résolu à l’unanimité des conseillers présents

D’OFFRIR à Mme Lisa-Marie le bureau du maire gratuitement pour les deux premières journées et par la suite lui louer le bureau au même tarif que le Centre de consultation familiale L'Étape. Considérant que le service offert est pour les gens de la municipalité.

**ADOPTÉE**

**NOTE Politique familiale**

Un nouveau comité sera mis sur pied prochainement pour mettre à jour la politique familiale. Les gens intéressés à être sur le comité peuvent communiquer par facebook avec Mme Nancy Gauvin ou laisser leurs coordonnées à la municipalité.

**NOTE Transactions immobilières**

Un décompte des transactions immobilières des deux dernières années a été fait, il y a eu :

* 48 transactions immobilières en 2016
* 47 transactions immobilières en 2017.

**NOTE** **Arrosage des fleurs**

Le conseil veut que l’on termine l’arrosage des fleurs immédiatement, car nous sommes rendu au mois de septembre et que le budget a été atteint. Le conseil veut revenir à une soumission l’an prochain, soit un montant fixe pour la saison estivale.

**18-09-205 Demande de Jeannine Lemelin**

Il est proposé par Mme Nancy Gauvin et résolu à l’unanimité des conseillers présents

DE NE PAS changer le statut de la résidence de Mme Lemelin, pour celle de chalet, car elle est située dans le périmètre urbain.

**ADOPTÉE**

**Période de questions des contribuables**

M. le maire invite les personnes présentes à la période de questions.

**18-09-206 Levée ou ajournement de la séance**

Il est proposé par M. Réal Francoeur et résolu à l’unanimité des conseillers présents,

DE LEVER la séance à 20h55.

**ADOPTÉE**

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions contenues dans ce procès-verbal.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Claude Doyon, Nancy Blanchard,

Maire Secrétaire-trésorière